



Non restitution d'articles de vestiaire dans une boîte de nuit

Par **reenie**, le **02/05/2017** à **00:07**

Bonjour,

Le mois dernier, j'ai déposé des affaires au vestiaire d'un bar. Lorsque j'ai voulu les récupérer, munie de mon ticket, j'apprends qu'elles ont été donné à quelqu'un qui aurait "oublié son ticket".

Le responsable me dit alors de me donner toutes les factures, chose que j'ai faite. Seulement un mois s'est écoulé et aucune nouvelle. Je l'appelle pour savoir où est ce que ça en était mais il trouve toujours des prétextes pour ne pas aborder le sujet. Que devrais-je faire ? En me renseignant, j'ai entendu parlé de faire appel au juge de proximité mais cette démarche est-elle gratuite ou payante ? La démarche gratuite prend-elle plus de temps que la démarche payante ?

Par **janus2fr**, le **02/05/2017** à **06:51**

Bonjour,

La saisie du juge de proximité est gratuite.